



DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PORTANT CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTÉRIM

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°04/2024 du 30 septembre 2024 portant organisation des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant l'absence du chef de cuisine au sein du pôle réussites citoyennes - direction de l'éducation et des collèges - collège Bernard Chochoy à Norrent Fontes.

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux.

ARRÊTE :

Article 1 :

Madame Marion Rasseneur, adjoint technique territorial des établissements d'enseignement, exercera les fonctions de cheffe de cuisine par intérim au pôle réussites citoyennes - direction de l'éducation et des collèges - collège Bernard Chochoy à Norrent Fontes à compter du 1^{er} octobre 2024.

Article 2 :

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 28 janvier 2025
Pour le Président du Conseil départemental,

30.1.25
Rasseneur
Signé électroniquement par
Caroline MEZIERE
Directrice des ressources humaines